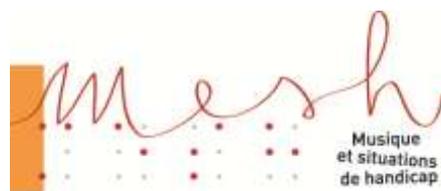


Comment rebondir au sein des difficultés ?

L'expérience de M.E.S.H. à Montmorency
(Musique et situation de handicap)

Créée en 1984 à l'initiative de Magali Viallefond, l'association MESH œuvre pour étudier et promouvoir l'intégration culturelle des personnes en situation de handicap en favorisant leur accès aux pratiques artistiques, notamment à la pratique musicale.



A qui s'adresse-t-elle ?

- Aux personnes handicapées qui souhaitent pratiquer la musique
- Aux professionnels des secteurs de la culture, du handicap et de l'éducation qui leur proposent ou souhaitent leur proposer des activités musicales

Quelles sont ses actions ?

- des travaux de recherche et de formation sur une pédagogie musicale adaptée
- des ateliers favorisant ainsi l'entrée de la musique dans les établissements de soins médico-sociaux et l'accueil de personnes handicapées dans les écoles de musique.
- des créations musicales incluant des élèves handicapés (XY en 1987, Mosaïque Celtique en 1995, Animuse en 1999, Rêve de peintre en 2002)
- la production de documentaires qui sont des outils de formation et de sensibilisation du public.
- En 2001, elle crée un service de médiation entre les personnes handicapées et les professionnels de la culture sur le Val d'Oise ; le Réseau Musique et Handicap en Val d'Oise
- En 2009 est créé, à l'instigation de l'association et sous le patronage du ministère de la culture, le Réseau National Musique et Handicap qui rassemble autour d'une charte commune d'engagement, des acteurs des différents secteurs - éducation nationale, réseaux culturels, secteur médico-social - travaillant sur les mêmes territoires. C'est un lieu d'échange entre professionnels, d'actions partagées et de formation.

Comment fonctionne-t-elle ?

L'association a un modèle économique hybride : subventions publiques et privées (fondations) et vente de prestations (ateliers et formations).

Au début des années 2000, l'équipe comporte 4 salariés sur des emplois aidés, une vingtaine d'artistes intervenants vacataires et une équipe de bénévoles.

Son travail est très reconnu et elle est en plein développement. Elle est très reconnue par ses partenaires institutionnels, et entretient des rapports confiants avec les services.

La traversée d'une période de crise

A partir de la fin des années 2010, l'association connaît des baisses de subventions, qui s'ajoutent à l'échéance de la fin des emplois aidés. Les exercices de 2011 et 2012 se terminent en déficit.

Un audit conclut à la nécessité de diminuer les charges de fonctionnement.

Ceci donne lieu à un débat et des dissensions au sein de l'association sur les mesures à prendre :

- donner priorité aux actions qui amènent des ressources internes et développer la vente de cours et de formations. Mais ceci fait dévier le projet initial (l'objectif n'est pas de devenir un organisme de

formation ou une école de musique spécialisée, mais de conduire tout un ensemble d'actions cohérent qui favorise l'intégration des personnes en situation de handicap dans les structures qui existent déjà).

- Recentrer le projet sur l'essentiel, diminuer le budget de moitié et trouver de nouveaux modes de fonctionnement et une nouvelle stratégie de développement.

C'est finalement la deuxième solution qui a été choisie

Après une période houleuse au sein de l'association, plusieurs personnes démissionnent au sein du conseil d'administration. Après s'être résolue à diminuer drastiquement les charges pour ne pas mettre les clés sous la porte, l'association se sépare de ses salariés permanents et ne conserve que les emplois des intervenants agissant sur le terrain.

Les bureaux de l'association sont abandonnés et on met en place un système de télétravail.

Les bénévoles et les artistes intervenants, très impliqués dans le projet et sur le terrain, font le choix de porter l'association pendant la période critique et d'assurer les actions qui étaient engagées (spectacle avec les enfants, ateliers en cours, gouvernance transitoire du réseau national qui a pris son indépendance juridique...)

Un nouveau départ

L'association a réécrit ses statuts, le CA est élargi et ouvert aux personnes à qui s'adresse l'association : professionnels musiciens et sociaux, parents, personnes en situation de handicap et des liens plus étroits sont établis entre les salariés et les bénévoles.

La nouvelle équipe de salariés permanents est réduite à un équivalent 1,2 temps-plein et collabore étroitement avec les membres du CA.

Cette stratégie a donné ses fruits et l'association s'est retrouvée à flots en deux ans.

Tout au long de cette crise, l'association a su garder le soutien de ses partenaires (Etat et collectivités), grâce à des échanges réguliers sur les remises à plat de l'organisation et des moyens. Elle est actuellement en autofinancement à hauteur de 50%.

Les restrictions budgétaires ont obligé à trouver une autre manière de travailler et de mettre en œuvre le projet :

Les demandes demeurent aussi fortes, mais l'équipe n'y répond plus de la même manière. Il s'agit moins de faire que de faire faire et de jouer la complémentarité. MESH ne se substitue pas aux structures, elle les met en lien et développe différentes formes de concertation avec elles (les conservatoires, les structures médico-sociales...). Elles cherchent, pour chaque demande, les personnes ou structures compétentes qui pourront y répondre. Et, par ailleurs, elles proposent des accompagnements sous forme de formations ou de coaching aux professionnels, pour leur donner des outils et des repères dans les spécificités de la pédagogie artistique pour les publics en situation de handicap.

M.E.S.H. a pu jusqu'à maintenant garder son objectif initial en retrouvant un second souffle, grâce à une forte mobilisation et fidélité de ses membres pour le projet, doublé de l'acceptation des remises en cause de son fonctionnement, nécessitées par les nouvelles données.

Contacts : Émeline Hourcade (coordinatrice), Magali Viallefond (Présidente)

9 rue Notre Dame, 95160 Montmorency 01 74 30 35 26 mesh@mesh.asso.fr www.mesh.asso.fr

Fiche réalisée par Anne M.